

DEPARTEMENT DE LA SAVOIE

MAIRIE

73670 ENTREMONT-LE-VIEUX

mairiedentremontlevieux@wanadoo.fr

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL SEANCE DU MARDI 21 MAI 2019

Date de la convocation : 16/05/2019

Date d'affichage : 16/05/2019

Nombre de conseillers : en exercice : 14

Présents : 12 Votants : 12 + 1 pouvoir

Le mardi 21 mai 2019 à 19 heures 30, le Conseil Municipal d'Entremont Le Vieux, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire sous la présidence de Monsieur Le Maire, Monsieur Jean-Paul CLARET.

Etaient présents : Mesdames Rey Suzy, Curiallet Maryvonne, Lenfant Anne, Pin Marie-Thérèse, Burllet Brigitte – Messieurs Claret Jean-Paul, Rey Michel, D'Hooghe Jacques, Charquet Pierre, Chêne Claude, Brancaz Xavier, Wall Vincent

Absents excusés ayant donnés procurations :

Monsieur Lavit Damien a donné procuration à Madame Pin Marie-Thérèse

Absent : Levrot Laurent

Vincent Wall est élu secrétaire.

Lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent délibérer valablement en exécution de l'article L.2121-7 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Monsieur Le Maire a ouvert la séance en remerciant l'ensemble des personnes présentes et rappelle l'ordre du jour ;

I. URBANISME : PLUI ENQUETE PUBLIQUE :

Madame L'Adjointe au Maire informe les membres du Conseil Municipal que l'enquête publique a débuté hier, le 20 mai 2019. Un ordinateur portable est à disposition des administrés ainsi que les plans de la Commune, en version papier. Les consultations sont possibles au même horaire d'ouverture que la Mairie. Cette enquête est prévue jusqu'au 28 juin 2019.

II. ACQUISITIONS FONCIERES :

Monsieur Le Maire informe les membres du Conseil Municipal de la vente de bois, au croisement de la route des Gandys et la route du Désert. La commune pourrait être intéressée pour faire un plan de stockage de bois. La commune doit prendre contact avec le groupement forestier.

Deux autres ventes interpellent la commune permettant de réaliser des stationnements. Les démarches sont en cours.

DEPARTEMENT DE LA SAVOIE

MAIRIE

73670 ENTREMONT-LE-VIEUX

mairiedentremontlevieux@wanadoo.fr

III. POINT SUR LES TRAVAUX EN COURS :

1. Aménagement des bureaux :

Le rez-de-chaussée des bureaux avance bien. Il reste encore les bureaux 8 et 9 à l'étage. Les entreprises sont présentes sur le chantier.

2. La Boulangerie :

L'étanchéité au sol est préparée pour la pose du carrelage. Les cloisons, plomberie et électricité sont réalisées. La pose du triphasé par ENEDIS est prévu fin juillet 2019. Il est nécessaire de les contacter afin d'avancer cette intervention, l'ouverture de la boulangerie est prévue le 14 juillet 2019.

3. Réparations et emplois des routes :

Les demandes de devis ont été envoyées aux entreprises pour les réparations des routes et les emplois partiels. Les réponses sont attendues pour le 7 juin avec commission d'appel d'offres le 12 juin 2019 à 18h00.

4. Pontage des fissures :

Un devis a été demandé pour le pontage des fissures de la route de La Plagne et du parking devant la coopérative laitière. Le devis de NEOVIA Maintenance de 2 500€ HT est approuvé à l'unanimité par le Conseil Municipal.

Vote pour : 12 + 1 pouvoir

Délibération n°58/2019

5. Fauchage des routes :

Monsieur Le Maire rappelle que l'ancien prestataire a cessé son activité. Des devis ont été demandés. Après consultation, le Conseil Municipal approuve le devis de 3 650€ HT de BOURSIER Environnement.

Vote pour : 12 + 1 pouvoir

Délibération n°59/2019

IV. PERSONNEL :

1. PIN Laurent :

Le dossier de Laurent PIN a été proposé auprès de la Commission Administrative Paritaire pour une promotion interne et son dossier a été accepté.

Il est donc nécessaire de créer un poste d'agent de maîtrise et de publier la vacance de poste sur le site emploi-territorial. Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité la création de ce poste.

Vote pour : 12 + 1 pouvoir

Délibération n°60/2019

2. Remplacement de Benoît :

Benoît est toujours prolongé. Suite à une proposition extérieure, Monsieur Desprez ne prolongera pas ses contrats à la Commune. Il est donc nécessaire de faire une nouvelle annonce pour début juin avec réponse des candidatures le 25 mai 2019.

DEPARTEMENT DE LA SAVOIE

Mairie

73670 ENTREMONT-LE-VIEUX

mairiedentremontlevieux@wanadoo.fr

Le Conseil Municipal approuve la création du poste non permanent pour surcroît d'activité du 1^{er} juin au 31 juillet 2019.

Vote pour : 12 + 1 pouvoir

Délibération n°57/2019

V. ECOLE :

L'école est en blocage jusqu'en septembre 2019. En effet, actuellement, l'effectif prévu est de 47 élèves. Il faudrait atteindre 51 élèves afin de maintenir la 3^{ème} classe. En aucun cas un poste d'ATSEM ne sera supprimé cette année. L'incertitude mènera la décision à début septembre et ne permet pas un reclassement de dernière minute.

En ce qui concerne le plan de prévention contre le harcèlement, un élu se charge de contacter Madame La Directrice pour savoir où ça en est.

1. Cantine :

La Commune continue la réflexion sur la restauration scolaire avec St Pierre d'Entremont ou en cuisine locale.

Un bilan sur la cantine est présenté.

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité :

- d'augmenter le prix du repas à 3.90€ du 2 septembre 2019 au 3 juillet 2020.
- De facturer le prix du repas à prix coûtant soit 7.50€ par semaine de retard au bout de 2 avertissements.

Vote pour : 12 + 1 pouvoir

Délibération n°61/2019

2. Garderie périscolaire :

Un bilan est présenté aux membres du Conseil Municipal. Après délibéré et à l'unanimité, le Conseil Municipal décide de maintenir les tarifs de la garderie actuelle à savoir :

- 1.25€ la demi-heure
- 2€ la demi-heure si enfant non récupéré à 16h40 et sans inscription des parents
- 5€ supplémentaires pour tout retard après 18h30

Vote pour : 12 + 1 pouvoir

Délibération n°61bis/2019

Un questionnaire est demandé par la Communauté de Commune pour le Bébébus. Ce mode de garde itinérant accueille les enfants de 0 à 3 ans, tous les jours ou occasionnellement pour « libérer » les parents. La limite est de 12 enfants de 9h à 16h et ce service est facturé selon le quotient familial. L'ensemble des conseillers participe à ce questionnaire qui sera retourné à la communauté de commune.

VI. TRANSFERT DE CERTIFICATS D'ECONOMIE D'ENERGIE EN ECLAIRAGE PUBLIC :

Le Maire expose au Conseil Municipal que dans le cadre de l'opération désignée ci-après et génératrice de Certificats d'Economies d'Energie (CEE) au fait de la réalisation de travaux d'éclairage public visant à la performance énergétique de ce patrimoine, la valorisation économique de ces certificats soit transférée au SDES et assurée par ses soins.

DEPARTEMENT DE LA SAVOIE

MAIRIE

73670 ENTREMONT-LE-VIEUX

mairiedentremontlevieux@wanadoo.fr

L'opération susmentionnée, située sur divers sites de la Commune d'Entremont-le-Vieux, porte le numéro de dossier 2016-08.

Le Conseil Municipal, après avoir entendu l'exposé du Maire, et en avoir délibéré, à l'unanimité des présents et représentés :

- Accepte de transférer au SDES l'intégralité des CEE générés par l'opération susvisée
- Autorise Le Maire à signer la convention correspondante de transfert des CEE concernés

Vote pour : 12 + 1 pouvoir

Délibération n°62/2019

VII. CHAUFFAGE AEP :

Monsieur Le Maire informe les membres du Conseil Municipal de la demande formulée par l'AEP sur la révision de la convention concernant la facturation du chauffage.

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, à l'unanimité :

- Décide de ne plus facturer l'énergie R2 à l'AEP
- Demande à ce qu'une nouvelle convention soit établie à compter du 1^{er} janvier 2019
- Autorise Le Maire à signer les documents correspondants

Vote pour : 12 + 1 pouvoir

Délibération n°63/2019

VIII. DEMANDE DE SUBVENTION AADEC :

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal de la demande de subvention de l'AADEC pour l'organisation de la fête des paysans et artisans du dimanche 25 août 2019.

Le Conseil Municipal après avoir délibéré, et à l'unanimité :

- décide d'allouer au profit de l'AADEC, une subvention d'un montant de **400 euros**.

Vote pour : 12 + 1 pouvoir

Délibération n°64/2019

IX. TARIF MUSEE DE L'OURS DES CAVERNES :

Des modifications ou des créations de tarifs sont demandées par le Musée de l'Ours des Cavernes. Après délibéré et à l'unanimité, Le Conseil Municipal approuve des tarifs.

Vote pour : 12 + 1 pouvoir

Délibération n°65/2019

DEPARTEMENT DE LA SAVOIE

MAIRIE

73670 ENTREMONT-LE-VIEUX

mairiedentremontlevieux@wanadoo.fr

X. AVENANT A LA CONVENTION POUR L'INTERVENTION DU CDG SUR LES DOSSIERS RETRAITE DES AGENTS CNRACL :

Dans l'attente de la nouvelle convention en partenariat entre la Caisse des Dépôts et le Centre de Gestion, la commune doit approuver l'avenant prolongeant la convention précédente jusqu'au 31 décembre 2019.

Après délibéré et à l'unanimité, le Conseil Municipal approuve le projet d'avenant jusqu'au 31 décembre 2019.

Vote pour : 12 + 1 pouvoir

Délibération n°66/2019

XI. QUESTIONS DIVERSES :

1. L'association « Les skieurs du Granier » :

La DSP à mettre en place avec la Communauté de Commune devient urgente. Une convention est peut-être à prévoir entre l'association et la Commune pour le bâtiment des Cimes.

2. Réunion à venir :

- le mardi 28 mai 2019 à 9h00 : bornage au Curé
- le mercredi 12 juin 2019 à 18h00 : Commission Appels offres

Prochain Conseil Municipal : mercredi 12 juin 2019 à 19h30

Levée de la séance à 22h40

Fait à Entremont le Vieux,
Le 9 juillet 2019

Le Maire,
Jean-Paul Claret



